





Le pont sur l'Auron

3. Création d'une écluse au lieu dit « Les Îles » tout en gardant une partie des vannes automatiques, permettant de réguler l'étiage en fonction des aléas climatiques.
4. Renforcer les culées du pont afin de pouvoir procéder au creusement du lit de l'Auron pour obtention du tirant d'eau nécessaire à la navigation.
5. De « Boissereau » à « Gratouasse » canalisation d'une partie du lit de l'Auron, tout en gardant cet aspect un peu sauvage existant.
6. Juste avant les vannes automatiques de « Gratouasse », étant donné que le niveau de l'Au-



La jonction Auron/Canal

ron est identique à celui du Canal, une simple liaison entre les deux serait nécessaire. Par contre, il y aurait nécessité de créer un pont-levis pour conserver la continuité du chemin de halage.

7. Au niveau du lieu-dit « Pré le Roi », étant donné qu'un quai existe, un port pourrait voir le jour. En-

droit idéal, puisque situé en dehors de la zone de navigation, à proximité d'un terrain de camping existant, à proximité également d'un parking qui pourrait en partie servir de parking pour camping-cariste, à proximité d'un éventuel loueur de vélos...



Le pont Mallet

8. L'emplacement est également idéal pour créer un bassin de virement, permettant aux bateaux de reprendre le bon sens de la navigation.
9. Ce bout de Canal restant pourrait voir s'installer, pourquoi pas un atelier de réparation nautique... !
10. Non apparent sur le plan mais certainement disponible pour d'autres bonnes idées à venir...
Conclusions : Devant tant d'atouts existants, il serait intéressant qu'une étude de faisabilité tant financière que de réalisation, se mette en place.
Et pourquoi dans quelques années, ne verrait-on pas des bateaux marrés au port de Dun sur Auron, d'autres navigants au gré du temps, d'autres encore transportant l'or vert, produit dans notre région ?

Pierre-Yves MARIE



La jonction Auron/Canal